|  |  |
| --- | --- |
|  | **MODELE DE DELIBERATION** |

**Délibération n°2024-XX donnant mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l’Hérault pour le lancement d’une procédure de passation d’un marché public pour l’acquisition, la fourniture et la livraison de titres restaurant**

**VU** le Code Général de la Fonction Publique et notamment l’article L.452-42,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l’article 25,

**VU** la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale et notamment les articles 20 et 71,

**Monsieur le Maire/Président, rappelle aux membres du Conseil municipal/syndical/communautaire,**

Que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l’Hérault organise la mise en place d’une procédure de passation pour l’acquisition, la fourniture et la livraison de titres restaurant.

Qu’un contrat cadre résultera de cette procédure.

Que la collectivité de [NOM] décidera, au regard des résultats de la procédure de passation, d’adhérer, ou non, au contrat cadre relatif à cette prestation.

Sur le rapport de Monsieur le Maire *(ou Président),* après en avoir délibéré,

et à la majorité des suffrages exprimés,

Le Conseil Municipal *(ou le Conseil Syndical ou le Conseil d’Administration)*

DECIDE

De mandater le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l’Hérault pour lancer une procédure de passation d’un marché public pour l’acquisition, la fourniture et la livraison de titres restaurant.

De se réserver, au regard des résultats de la procédure de passation, la possibilité d’adhérer, ou non, au contrat cadre relatif à cette prestation.

Le Maire/Président,

* Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité,
* Informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l’Etat et de sa publication.

Fait à …………………………………..

Le …………………………………

Publiée le :